



CHÈQUES VACANCES 2021 / 2022

MODE D'EMPLOI

Les Chèques Vacances se présentent sous la forme de coupures d'une valeur de **10 € ou 20 €**.

Où l'utiliser ?

" Dans les établissements de tourisme, de sport et de loisirs, de la métropole et des Dom-Tom qui affichent « Bienvenue Chèques Vacances. »"

➡ Liste des organismes agréés et conditions d'utilisation : www.leguideancv.com

Durée de validité ? :

" 2 ans à partir de sa date d'émission et jusqu'au 31 décembre de l'année civile."



DOSSIER D'ÉPARGNE

A télécharger sur le site du COS : www.cos24.fr
Rubrique ➡ " VOS IMPRIMÉS ".

En ligne
le 1er juillet !!

Je souhaite débuter mon épargne le	Je dépose impérativement mon dossier au plus tard le :
10 Août 2021	16 Juillet 2021
10 Septembre 2021	20 Août 2021
10 Octobre 2021	17 Septembre 2021
10 Novembre 2021	22 Octobre 2021
10 Décembre 2021	19 Novembre 2021
10 Janvier 2022	17 Décembre 2021

3 durées proposées :

6 mois

8 mois

10 mois

Une période d'épargne est obligatoire. Les versements s'effectueront **uniquement par prélèvement automatique.**

VOTRE ÉPARGNE



➔ Jusqu'à **382 €** par agent + **38 €** par enfant à charge.

" Pour les couples travaillant au Conseil Départemental, seul l'un d'eux peut prétendre à l'épargne supplémentaire pour enfant à charge."

PARTICIPATION DU COS

Revenu Disponible	Taux de subvention s'ajoutant aux sommes épargnées
RD1	60 %
RD2	55 %
RD3	50 %
RD4	45 %
RD5	40 %
RD6	35 %
RD7	30 %
RD8	20 %
RD9	10 %

DÉLIVRANCE DES CHÈQUES

Les Chèques Vacances sont remis aux bénéficiaires à compter du dernier jour du mois suivant le dernier prélèvement. **Une restitution avant la date de fin est impossible.**

PIÈCES CONSTITUTIVES DU DOSSIER

- ➔ Le **contrat d'épargne en double exemplaire**,
- ➔ Un **Relevé d'Identité Bancaire** (ou Postal) faisant apparaître l'IBAN et le BIC,
- ➔ Un **mandat de prélèvement SEPA** complété, daté et signé dans le cas d'une première demande d'épargne Chèques Vacances, d'un changement de compte bancaire, ou si vous n'avez pas constitué de dossier depuis plus de deux ans.



RD 2021 OBLIGATOIRE

- **FICHE DE DECLARATION DE SITUATION FAMILIALE 2021**
- **AVIS D'IMPOSITION 2020 (SUR LES REVENUS 2019)**